

Puteaux, le 15 juin 2023

## **APRES NEUF MOIS DE REFONDATION DU DIALOGUE SOCIAL, ORPEA CONCRETISE SON AMBITION ET VALORISE SES COLLABORATEURS GRACE A UN ACCORD SIGNE A L'UNANIMITE PREVOYANT DES MESURES SALARIALES INEDITES POUR L'ENTREPRISE**

Conformément au plan de Refondation du Groupe ORPEA, présenté en novembre dernier, dont les collaborateurs sont le premier pilier, la Direction du Groupe avec les partenaires sociaux, met en place une politique sociale ambitieuse et met en œuvre des garanties et une revalorisation conséquente des salaires. Ces nouvelles étapes marquent le point de départ d'une entreprise sociale, soucieuse de valoriser les collaborateurs à la hauteur de leur engagement.

En septembre dernier, la nouvelle Direction ayant à cœur de promouvoir un dialogue social constructif, dynamique et pluriel a initié en accord avec les organisations syndicales, un nouveau processus d'élections professionnelles. En neuf mois, la Direction et les organisations syndicales représentatives ont mis en place un nouveau schéma de représentation du personnel qui a permis la signature unanime ce **mardi 13 juin, d'un premier accord de revalorisation des salaires pour ORPEA** actant de la mise en œuvre de sa politique RH.

### ➤ **Principales mesures :**

- **La mise en place d'une logique de 13<sup>ème</sup> mois.** Le versement sera progressif entre 2023 et 2025.
- **Une augmentation générale des salaires applicable dès le mois de juin à tous les salariés ayant au moins un an d'ancienneté.** Cette augmentation varie de 3 à 7% en fonction de l'ancienneté.
- **Une prime de partage et d'engagement versée dès le mois de juillet et pouvant aller jusqu'à 600€ pour les salaires de moins de 2500€ brut.**
- **La mise à disposition de titres restaurant**
- **L'augmentation du contingent d'heures supplémentaires de 130 à 220 heures par an.**

**Ces mesures au bénéfice des salariés d'ORPEA font suite à celles qui avaient été mises en œuvre pour les salariés de CLINEA (entité des cliniques du Groupe)** à travers une première Négociation Annuelle Obligatoire qui avait notamment conduit à une revalorisation générale des salaires pour l'ensemble des collaborateurs.

### ➤ **Accélération d'une ambitieuse politique de ressources humaines**

Ce 3<sup>ème</sup> accord, réalisé en quelques mois, démontre la volonté du Groupe d'accélérer son ambitieuse politique de ressources humaines. La Direction est en effet mobilisée pour les



prochaines étapes telles que : la santé et la sécurité au travail, l'égalité salariale femmes – hommes, la prévoyance et les mutuelles et **un nouvel accord d'intéressement 2023-2024-2025 permettant d'associer les salariés à l'atteinte des objectifs stratégiques et de transformation de l'entreprise.**

**Laurent Guillot Directeur Général ORPEA ajoute :** « *Convaincu que le dialogue social est au cœur de la transformation d'une entreprise, je suis très heureux de la dynamique engagée avec l'ensemble des partenaires sociaux. Nous avons ainsi dès décembre 2022, signé à l'unanimité, un accord d'entreprise majeur pour la refondation du dialogue social en France, le premier en 15 ans ! Je salue l'engagement des partenaires sociaux et le travail remarquable mené par la Direction des Ressources Humaines qui a su restaurer la confiance avec les représentations syndicales. Après le premier accord de négociation salariale signé en décembre 2022 avec CLINEA, je suis fier de cette nouvelle étape franchie cette fois ci avec ORPEA. »*

**Pour Fanny Barbier, Directrice Ressources Humaines du Groupe :** « *je suis heureuse et fière d'avoir, avec les organisations syndicales, trouvé le chemin d'un dialogue social constructif qui nous permet de reconnaître et de valoriser l'incroyable engagement et le savoir-faire de nos équipes. Ce n'est qu'un point de départ et je suis confiante dans notre capacité collective à travailler sur des sujets essentiels à la mise en œuvre de la Refondation comme la santé, la sécurité, la Qualité de Vie au Travail, la parentalité. Des discussions sont d'ores et déjà en cours sur des dispositifs d'intéressement et d'accord égalité femmes-hommes. »*

#### À propos d'ORPEA

ORPEA est un acteur mondial de référence, expert de l'accompagnement de toutes les fragilités. L'activité du Groupe se déploie dans 21 pays et couvre trois métiers que sont les prises en charge du grand âge (maisons de retraite médicalisées, résidences services, soins et services à domicile), les soins de Suite et de Réadaptation et les soins de Santé Mentale (cliniques spécialisées). Il compte plus de 76 000 collaborateurs et accueille chaque année plus de 267 000 patients et résidents.

<https://www.orpea-group.com/>

ORPEA est cotée sur Euronext Paris (ISIN : FR0000184798) et membre des indices SBF 120 et CAC Mid 60.

#### Contacts Presse ORPEA

**Isabelle HERRIER NAUFLE**

Tél. : 07 70 29 53 74

[i.herrier-naufle@orpea.net](mailto:i.herrier-naufle@orpea.net)

**Hugo LE MONTREER**

Tél. : 07 88 98 90 47

[h.lemontreer@orpea.net](mailto:h.lemontreer@orpea.net)